

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 10 JUILLET 2019

---

Etaient Présents 44 titulaires, 1 suppléante, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Maité POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise BISTUE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Evelyne BALLIHAUT
	André BERNOS	à	Jean-Pierre TERUEL
	David MIRANDE	à	Pierre ARTIGUET
	Michel NOUSSITOU	à	Etienne SERNA
	Jean CASABONNE	à	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Elisabeth MEDARD	à	Daniel LACRAMPE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA
	Bernard UTHURRY	à	Marylise BISTUE
	Auréli GIRAUDON	à	Martine MIRANDE
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Pierre CASABONNE (excusé), Joseph LEES (excusé), Cédric PUCHEU (excusé), Jacques NAYA (excusé), Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Jean-Etienne GAILLAT (excusé), Robert BAREILLE (excusé), Anne BARBET (excusée), Alain CAMSUZOU, Michel CONTOU-CARRERE, Gérard LEPRETRE, Gérard ROSENTHAL, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

**RAPPORT N° 19-190321-SET-**

**MODERNISATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE D'OLORON HAUT-BÉARN :  
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Mme BESSONNEAU indique que le conseil communautaire a approuvé, le 21 mars 2019, le plan de financement prévisionnel pour le projet de modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn pour un montant total prévisionnel de 4 626 538 € HT.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Au regard de la confirmation de certaines subventions sollicitées, le plan de financement est ainsi actualisé :

<b>Ressources</b>	<b>Dépenses éligibles € HT</b>	<b>% sur dépenses éligibles</b>	<b>Montant € HT</b>	<b>% sur total des dépenses</b>
<b><u>Subventions</u></b>				
<b>Etat - DETR/FSIL (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Fonds de Soutien à l'Investissement public Local) et ANS (Agence Nationale du Sport)</b>	Travaux prioritaires 2019 : 574 650.00 €	40%	229 860.00 €	4.97%
	Non défini	20 % du total hors travaux 2019 - non garanti	810 377.60 €	17.51%
<b>Conseil Départemental</b> (dans le cadre de l'appel à projets « projets structurants des territoires intercommunaux »)	3 235 404.00 €	18.54%	600 000.00 €	12.97%
<b>Région</b> (dans le cadre de la mise en accessibilité et des économies d'énergie)	Non défini	10.81 % du total - non garanti	500 000.00 €	10.81%
<b>ADEME</b> (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)	Non défini	1 % du total - non garanti	46 265.00 €	1.00%
<b><u>Autofinancement</u></b>	4 626 538.00 €	52.74%	2 440 035.40 €	52.74%
<b><u>TOTAL</u></b>	/	/	<b>4 626 538.00 €</b>	<b>100.00%</b>

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération actualisé au 10 juillet 2019,
- **DECIDE** d'inscrire le montant des dépenses correspondantes au budget,
- **SOLLICITE** les subventions supplémentaires les plus élevées possibles auprès de tous les partenaires financiers possibles,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 juillet 2019

Suit la signature

Affiché le 15.07.19

Le Président

*Signé DL*

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/07/2019